

PROGRAMME DE FORMATION

CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CATEGORIE 2

(hauteur de levée > 2,50 m)

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 485 catégorie 2 :

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

(CACES®)

Selon la Recommandation R 485

OBJECTIFS

Être capable de conduire un engin en toute sécurité.

Maîtriser les éléments de sécurité en entreprise

Mettre en œuvres les connaissances théoriques et le savoir faire pratique nécessaire à la conduite en sécurité des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de la catégorie concernée.

PERSONNEL CONCERNE

Ouvriers professionnels de tout secteur d'activité

PRE REQUIS

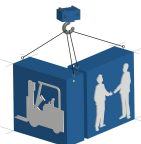
Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

LIEU DE LA FORMATION

IDEAL PREVENTION – 45, rue de la Chataignière – 42 100 SAINT-ETIENNE

DUREE

2 jours soit 14 heures



VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots gerbeurs de la catégorie concernée, si résultat positif.

CONTENU PEDAGOGIQUE

THEORIE

Réglementation : connaissances générales

Technologies des chariots automoteurs à conducteur accompagnant

Principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant – catégorie de CACES®

Notions élémentaires de physique – Stabilité

Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant

Vérifications d'usage

Exploitations des gerbeurs à conducteur accompagnant

PRATIQUE

Prise de poste et vérifications

Conduite et manœuvres : accès et descente en sécurité

Circulation

Adéquation

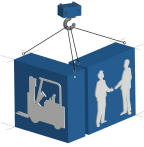
Opérations de manutention

Stationnement et arrêt

Fin de poste

Opérations d'entretiens

Maintenance de premier niveau



EVALUATION

Passage de tests CACES ® (théoriques et pratiques).

Pour être titulaire du CACES ®, le candidat devra obtenir obligatoirement les parties théoriques et pratiques.

Lien RS

N° de fiche

RS5109

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5109/>

Certifié QUALIOPPI par Certifopac le 22/07/2021

Certifié CACES ® par Bureau Veritas le 30/06/2006